

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 2820)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 400

présenté par

Mme Lazaar, M. Baichère, Mme Chapelier, Mme Jacqueline Dubois, Mme Forteza, Mme Gaillot,
M. Gouffier-Cha, Mme Mörch, M. Orphelin, Mme Park, Mme Rilhac, Mme Romeiro Dias et
M. Taché

ARTICLE 3**ÉTAT B****Mission « Crédits non répartis »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.